



Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 17 juin 2021

Préavis municipal 46/2021 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2020 tels que présentés.

(Cette décision n'est pas soumise à référendum)

Préavis municipal 47/2021 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2020

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020.

(Cette décision n'est pas soumise à référendum)

Préavis municipal 48/2021 : Rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'approuver le tarif de rémunération des membres de la Municipalité, pour la législature 2021-2026, tel que proposé.

Chésereux, le 18 juin 2021
10.01

Élodienne Monnaert-Chambaz



Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 18 juin 2021 au 2 juillet 2021

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal ».